

# Jeudi 16 Février, maintenons la pression et construisons la suite !

Depuis plus de trois semaines les agent-es des services publics, comme l'ensemble du monde du travail, ont envoyé un message clair au gouvernement: celui-ci doit retirer son projet de recul de l'âge légal de départ à la retraite. 64 ans : c'est non !

La journée de mobilisation du Samedi 11 Février a battu des records de participation, plus de 2,5 millions de personnes ont démontré leur large opposition au projet de réforme des retraites du gouvernement. La mobilisation ne faiblit pas, bien au contraire. L'intersyndicale nationale, dont fait partie Solidaires, appelle l'ensemble du monde du travail à une journée de mobilisation, le Jeudi 16 Février. Cette nouvelle journée doit s'inscrire dans la poursuite de la construction et du renforcement du mouvement social historique que nous connaissons.

Dans nos services, administrations, organismes et collectivités, la suite de la bataille s'organise. Par des assemblées générales, par des heures d'information syndicale, les agent-es des services publics peuvent se retrouver pour discuter ensemble des suites du mouvement, pour aboutir au blocage de l'économie par la grève générale reconductible.

Rappelons que le projet du gouvernement c'est:

- Un report de deux ans de l'âge de départ légal à la retraite
- Un report de deux ans également pour les agent-es en catégorie active
- Le maintien de la discrimination que subissent les femmes qui ont des carrières davantage hâchées que les hommes (temps partiel, congé parental) et doivent travailler plus longtemps encore pour annuler la décote.
- Une mesure trompeuse de minimum retraite à 1200 euros (100 euros seulement au-dessus du seuil de pauvreté), limité aux seules carrières complètes et à temps plein

## **solidaires Fonction publique revendique**

- la retraite à 60 ans maximum avec 37.5 annuités.
- le maintien de la catégorie active et élargissement de métiers concernés, avec un départ anticipé de 5 ans pour tout-es.
- pas de retraite en dessous du SMIC, porté à 1700 euros net.
- le partage du travail avec 32H sans perte de salaire ni flexibilité
- le retrait de la réforme des retraites.



## **Le 16 Février toutes mobilisé-es !**